



**WWW.eit-alger2017.org**

## **Note d'information n°6**

Le 06 juin 2019

### **Campagne pour la libération de Louisa Hanoune**

#### **En Algérie**

- Le 2 juin, le conseil constitutionnel a annoncé que les élections prévues le 4 juillet n'auraient pas lieu. Voici le communiqué du PT suite à cette annonce :

#### **Communiqué**

Le conseil constitutionnel, a annoncé hier 02 juin 2019, l'impossibilité de tenir la présidentielle du 04 juillet officiellement « faute de candidats » et a « décrété » la prolongation du mandat A. Bensalah jusqu'à l'organisation d'un autre scrutin présidentiel.

Pour le SPBP, le conseil constitutionnel, qui s'aligne sur l'orientation du pouvoir en place, outrepasse ses prérogatives et se heurte à la volonté de la majorité du peuple qui réclame le départ du système et de tous ses symboles et qui n'a pas cessé de scander « Makach Intikhabat Yal Eissabates » (pas d'élections organisées par les bandes).

Pour le SPBP l'annulation du scrutin présidentiel du 04 juillet 2019, prévu dans le cadre de la continuité du coup de force issu de l'article 102 de la constitution, est une nouvelle victoire de la révolution. Au moment où le débat s'intensifie dans tout le pays, pour trouver une issue conforme aux revendications de la majorité, le pouvoir et d'autres forces politiques cherchent à imposer une présidentielle avec la même constitution qui confère au président de la république des pouvoirs exorbitants qui dépassent, à bien des égards, ceux des régimes monarchiques. Cette manière d'agir s'apparente à la politique de fait accompli, déjoué à chaque fois par la révolution.

Pour le SPBP, l'issue démocratique qui permettra au peuple qui réclame le départ du système, d'exercer sa souveraineté, de défendre la souveraineté et l'unité du pays est un processus constituant intégrant toutes les couches de la société aboutissant à une assemblée nationale constituante et souveraine.

Le SPBP salue une nouvelle fois tous les partis, syndicats, personnalités, organisations, citoyens... pour leur solidarité inconditionnelle affichée à l'endroit du PT suite à l'arrestation de sa secrétaire générale, Mme Louisa Hanoune, soutenue également à l'échelle internationale par des milliers de responsables politiques,

syndicaux, parlementaires... issus de 53 pays qui réclament sans cesse sa libération immédiate.

Pour le SPBP rien, absolument rien, ne justifie le maintien en détention provisoire de Louisa Hanoune. Il réaffirme l'exigence démocratique de sa libération immédiate et inconditionnelle.

Le SPBP s'insurge contre la répression qui a frappé la manifestation des étudiants hier à Alger, au lendemain de l'enterrement émouvant du militant K. E. Fekhar, mort en détention provisoire. Il exprime ses inquiétudes sur les mesures répressives qui touchent les manifestants à Alger et le maintien en détention de personnes pour leurs opinions.

**Le secrétariat permanent du bureau politique**  
**Alger, le 03 juin 2019**

- Par ailleurs, le même 2 juin, il était fait état par le quotidien *El Watan* de l'adresse de la famille de Louisa Hanoune au président et au chef d'état-major.

#### **« La famille de Louisa Hanoune écrit à Bensalah et Gaïd Salah**

La famille de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), a adressé hier une lettre à la fois au chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et au chef d'état-major, Ahmed Gaïd Salah, dans laquelle elle leur demande de la libérer. «*Vous savez que Louisa Hanoune croupit à la prison de Blida depuis près d'un mois pour des raisons politiques que nous ne débattrons pas*», écrit d'emblée la famille, dans sa lettre publiée et signée par le grand frère de Louisa Hanoune, Abdelmadjid.

«*La famille de Louisa Hanoune, grands et petits, hommes et femmes, attire votre attention sur l'état de santé de la prisonnière qui ne lui permet pas de supporter les conditions carcérales, en plus de son âge (65 ans) qui ne l'aide pas à traverser cette épreuve. La famille vous implore de traiter son cas avec humanisme et avec l'esprit d'un dirigeant algérien qui ne voudrait pas voir emprisonner une femme politique malade et surtout durant le mois du Ramadhan, mois de miséricorde et de clémence divine*», souligne la famille qui espère que M<sup>me</sup> Hanoune passera la fête de l'Aïd parmi les siens.

La famille de la première responsable du PT poursuit en assurant que «*la libération de M<sup>me</sup> Hanoune à l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr se répercuterait positivement sur toutes les parties et serait un facteur de dégel de la situation*».

La lettre de la famille de Louisa Hanoune intervient après une intense campagne menée par son parti, le PT, au niveau national et international pour demander sa libération. »

#### **Les avocats de Louisa Hanoune Alertent**

Maître Boudjema Ghechir, un des avocats de Louisa Hanoune a déclaré, après le rejet de la mise en liberté provisoire, le 20 mai, « on ne peut pas introduire une nouvelle demande avant l'expiration d'un délai d'un mois (...) ». Il affirme que Louisa Hanoune souffre de quatre maladies : « la prison quelle que soit les moyens dont elle dispose ne répond pas aux exigences d'une prise en charge de ces pathologies. », a-t-il alerté.

- Enfin le 2 juin également, la coordinatrice du comité national pour la libération de Louisa Hanoune, Zohra Drif-Bitat, s'est adressée en personne à Gaïd Salah.

**Zohra Drif-Bitat est une moudjahida (combattante de m'indépendance nationale). Elle fit partie des combattants armés durant la guerre d'indépendance. Elle fut l'épouse de Rabah Bitat, l'un des neuf chefs historiques du FLN. Elle est elle-même considérée en Algérie comme une héroïne de la révolution. Le 2 juin, elle s'est elle-même présentée au siège d'état-major pour déposer son courrier. Elle a exigé d'être reçue. Ce qui fut fait par deux généraux, à qui elle a remis sa lettre et expliqué les raisons de sa démarche. Cette lettre a été publiée dans la presse. Voici sa lettre :**



### **Lettre ouverte de Zohra Drif-Bitat au chef d'état-major Gaïd Salah**

« Monsieur le chef d'état-major de l'ANP et vice-ministre de la Défense nationale,

C'est encore sous le choc de la disparition tragique en détention d'un détenu d'opinion, feu Kamel Eddine Fekhar, que Dieu ait son âme, que je vous écris à propos de la détenue politique Louisa Hanoune.

Je vous écris, avec l'espoir infini qu'elle-même ainsi que tous les détenus politiques et d'opinion dans notre pays, soient libérés dans les plus brefs délais.

Ces libérations feront partie, de façon certaine, des garanties qui crédibiliseront votre engagement pour une Algérie nouvelle ; elles feront en sorte que la mobilisation de notre peuple, en défense de sa liberté et de sa dignité, trouve son sens plein, unificateur de la nation et que le sacrifice suprême de Kamel Eddine Fekhar ne soit pas vain.

Car il s'agit bien là du sacrifice suprême consenti par l'un de nos enfants, pour que vive l'Algérie libre et démocratique. Vous et moi, en tant que Moudjahidines, entendons et comprenons, plus que d'autres, la portée, la teneur, la gravité, l'importance et l'honneur de ce type de sacrifice.

Monsieur le chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Cela fait près d'un mois que Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des Travailleurs, a été mise sous mandat de dépôt et incarcérée par le tribunal militaire de Blida.

Je n'arrive toujours ni à comprendre ni à accepter cette arrestation que je considère à la fois injuste, arbitraire et augurant de sombres menaces sur l'exercice de toutes les libertés démocratiques, notamment la libre action politique et partisane dans notre pays.

L'arrestation de Louisa Hanoune a suscité et continue de susciter une légitime et vive émotion ainsi qu'une considérable indignation aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger. La raison est que Louisa Hanoune est connue, ici et partout dans le monde, depuis des années, pour ses positions claires et sans concessions, pour ses innombrables combats intransigeants en faveur des travailleurs, des peuples et des opprimés, en faveur des libertés, des droits des femmes et de la démocratie, en faveur de la souveraineté populaire, la souveraineté nationale et contre toutes formes d'ingérence extérieure.

Monsieur le Chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Qui peut ignorer l'engagement total et sans discontinuer, notamment ces dix dernières années, de Louisa Hanoune contre la dilapidation des biens publics, contre les trafics et la prédateur sous toutes les formes, contre le siphonage de l'argent public, grâce à un système au service d'oligarques, sans foi ni loi, contre la caporalisation de l'État par cette oligarchie, contre la « mafiotisation » des institutions et du fonctionnement de l'État, contre l'intrusion massive de l'argent sale dans la politique ?

Qui ne connaît pas les combats intransigeants de Louisa Hanoune contre l'impérialisme, son injustice et ses guerres ? Qui ne connaît pas les positions et combats aussi justes que constants de Louisa Hanoune aux côtés et en faveur des peuples opprimés de par le monde, notamment le peuple-frère Palestinien.

Monsieur le chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Tous ces combats, et bien d'autres encore, menés sans relâche depuis 45 ans, font de Louisa Hanoune une militante et une dirigeante politique respectable, honorable et exemplaire dans son courage, sa clarté, sa droiture, son honnêteté et sa cohérence, y compris pour celles et ceux qui ne partagent ni sa vision ni ses positions.

Cependant, tous lui reconnaissent ses hautes valeurs éthiques et politiques, sa constance et son courage légendaires, son sens de la responsabilité et son patriotisme indéniables. Car, faut-il aussi rappeler que c'est toujours l'intérêt du peuple algérien et celui du pays, avant toute autre considération, qui ont toujours guidé les actions et positions de Louisa Hanoune.

Monsieur le chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Louisa Hanoune est une militante et une dirigeante politique qui assume pleinement son rôle de chef national d'un parti politique légal et exerce totalement son droit à la libre action politique, garanti par nos Lois nationales – notamment la Constitution – et par les Conventions Internationales ratifiées par notre pays.

Aussi, lorsqu'elle se penche sur toutes les questions qui touchent à la vie passée, présente et future de notre Peuple, de notre État et de notre Nation, Louisa Hanoune est dans son rôle et se mêle de ce qui la regarde.

N'est-ce pas dans ce rôle, pleinement assumé par elle en toute responsabilité, que vous-même l'avez reçue en tant que chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, à sa demande, en 2014 ?

C'est elle-même qui a rendu publique cette rencontre et personne n'a trouvé anormal qu'une responsable politique et députée de surcroît, échange avec vous sur la situation de notre institution militaire et sur notre politique de défense. Comme nul n'y a vu un complot ourdi contre qui que ce soit.

Le 1er Novembre 2015 n'est-ce pas aussi Louisa Hanoune qui, aux côtés de dix-huit autres militantes et militants, inquiets de la caporalisation de l'État et de ses institutions par « des forces occultes illégitimes et illégales », avaient demandé une audience à l'ex-président de la République dans le but de vérifier que c'était bien lui qui prenait toutes « les décisions antisociales et antinationales », car ils se doutaient bien déjà qu'il n'exerçait plus ses fonctions ?

Monsieur le Chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Vous êtes arrivé aux mêmes conclusions que Louisa Hanoune et ses 18 cosignataires et vous avez agi en conséquence le 2 avril 2019. Quant à la volonté de changer de régime politique dans notre pays, Louisa Hanoune n'en a jamais fait ni un mystère, ni un secret. Elle en a toujours fait un objectif fondamental de ses positions et actions.

Elle et son parti ont initié une pétition nationale, depuis quelques années et ce jusqu'en 2019, en faveur d'une Assemblée Constituante Souveraine afin de rendre la parole au peuple pour qu'il choisisse librement la nature et le type des institutions ainsi que le régime politique qui doivent le gouverner. Cette pétition a déjà recueilli des centaines de milliers de signatures à travers le territoire national.

Par ailleurs, ceux qui ont décidé d'incarcérer Louisa Hanoune, au motif de sa volonté de changer le régime, oublient que c'est la volonté d'au moins dix partis politiques légaux qui le déclarent publiquement en exigeant la libération de Louisa Hanoune, comme c'est aussi la volonté de l'écrasante majorité du peuple algérien qui le clame haut et fort depuis le 22 février.

Monsieur le chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Louisa Hanoune et le Peuple algérien veulent changer de régime car l'actuel a privé l'Algérie et ses enfants de presque tous leurs droits fondamentaux, a empêché le pays de se développer tout en le pillant, et, a

étouffé toute lueur d'espoir pour un avenir meilleur en son sein. Mais, de toutes les privations, celle de la liberté est la pire. C'est parce que, de tous les droits fondamentaux, la liberté est la plus sacrée car elle est fondatrice de la dignité humaine. C'est pourquoi nul n'a le droit de priver Louisa Hanoune et tous les détenus politiques de leur liberté.

Monsieur le chef d'état-major et frère du combat libérateur,

Vous et moi connaissons parfaitement le prix de la liberté puisque nous en connaissons la terrible privation, ayant vécu sous le joug colonial. Alors, je vous le demande, au nom du serment donné à nos chouhada, usez de votre pouvoir pour libérer Louisa Hanoune et tous les détenus politiques et d'opinion dans notre pays. Usez de votre pouvoir pour ne pas laisser vain le suprême sacrifice de Kamel Eddine Fekhar.

Libérez Louisa Hanoune et tous les détenus politiques et d'opinion et faites de ces libérations un gage de sincérité dans le but de rebâtir le socle de confiance si malmené par le régime en place.

Sans cette confiance à rebâtir absolument, entre l'État, ses institutions et le peuple, rien de durable ne peut être entamé puis bâti à son tour. Tahia Djazair, Allah Yerham Echouhada ! ».

- Ces initiatives et d'autres avaient été décidées par le Comité national pour la libération de Louisa lors de sa dernière réunion le 27 mai :

### **Communiqué du 27 mai du Comité national pour la libération de Louisa Hanoune**

« Le comité national pour la libération de Louisa Hanoune s'est réuni ce 27 mai 2019. Il a constaté que malgré l'émoi qu'a suscité son arrestation et la formidable mobilisation tant au niveau national qu'international, Louisa Hanoune est maintenue en détention provisoire à la prison de Blida, sur décision du tribunal militaire depuis le 9 mai 2019. Le Comité national pour la libération de Louisa Hanoune a décidé, à l'issue de sa réunion, de prendre plusieurs initiatives pour intensifier la campagne pour libérer Louisa Hanoune dans les plus brefs délais.

Dans le cadre de ses activités pour la libération de Louisa Hanoune, il a décidé entre autres de :

- 1.- Organiser un meeting pour exiger la libération immédiate de Louisa Hanoune ;
- 2.- Saisir par lettre ouverte le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire et le Président de l'Etat ;
- 3.- Saisir le syndicat national des magistrats et le club des magistrats libres ;
- 4.- S'adresser à l'association nationale des avocats.

Pour le comité, **Zohra Drif** »

## **A l'échelle internationale**

- La Coordination de l'EIT, qui s'est réunie le 31 mai, a notamment décidé d'appeler à une **journée internationale pour la libération de Louisa Hanoune, le 20 juin**, jour où à nouveau ses avocats seront autorisés à déposer une nouvelle demande de mise en liberté.

**20 juin 2019**  
**Partout dans le monde :**  
**délégations aux ambassades, rassemblements**  
**pour la libération de Louisa Hanoune**

Des délégations ont déjà été confirmées pour le 20 juin en Allemagne, en Grande Bretagne, en Suisse, au Portugal, en Espagne, en France, en Suède, au Brésil, au Mexique, au Pérou.

- Récapitulatif des prises de position à l'échelle internationale (il y a désormais **62 pays qui participent à la campagne**).

## Des Amériques

### Brésil :

Le Parti des travailleurs, dans une motion de sa Commission exécutive nationale ;

Le prisonnier politique Lula a publié un message pour demander la libération de la prisonnière politique Louisa Hanoune ;

Le Parti communiste du Brésil (PCdoB)

L'exécutif national du parti Socialisme et Liberté (PSOL) ;

Vicentinho, député fédéral du PT (São Paulo) ;

Paulo Pimenta, responsable du groupe parlementaire du PT au Parlement ;

Dialogue d'action pétiste (DAP), signé Julio Turra et Luis Eduardo Greenhalgh, membres du Cilé ;

Le directoire municipal du PT de São Paulo ;

Le directoire zonal Vila-Maria du PT de São Paulo ;

Le député du PT de l'État du Minas Gerais, Betão ;

Exécutif du Parti des Travailleurs Rio de Janeiro (PT-RJ) ;

Exécutif du Parti des Travailleurs de Volta Redonda-RJ ;

Guilherme Sampaio, conseiller municipal du PT Fortaleza (CE) ;

Adriano Diogo, membre du secrétariat national des droits humains du PT ;

La Centrale syndicale de la CUT ;

L'assemblée du syndicat Sinduece de Fortaleza ;

Le Syndicat des travailleurs de l'administration publique de São Paulo ;

La Condsef (Confédération des travailleurs des services publics fédéraux) ;

Le SINSSP, syndicat des travailleurs de la sécurité sociale et des retraites ;

Le Syndicat des employés fédéraux de l'État du Ceará (Sintsef-CE) ;

Le Syndicat des travailleurs de l'enseignement public du Mato Grosso (Sintep-MT) ;

La Confédération nationale des employés municipaux (Confetam CUT) ;

La direction de la CUT des travailleurs de l'État du Rio Grande do Sul (CUT-RS) ;

Le Syndicat des professeurs municipaux de Leopoldenses (Ceprol)

L'Association des universitaires de l'université du sud-ouest de Bahia (Adusb) ;

La Direction de l'Association des professeurs de l'Université Fédérale de Pernambuco (ADUFERPE) ;

Valter Pomar et Maria Caramez Carlotto, professeurs à l'université fédérale de l'ABC (São Paulo) ;

Le Président du syndicat des médecins de São Paulo exige la liberté pour Louisa Hanoune ;

Le Mouvement indépendant de lutte pour l'habitation Vila-Maria, São Paulo (MIVM) ;

Une lettre a été adressée le 20 mai à l'ambassadeur d'Algérie au Brésil pour demander la libération de Louisa Hanoune contresignée par des responsables et des députés du PT, du président de la Cut, du président du syndicat étudiant, du responsable de la centrale des travailleurs du Brésil (CTB), du mouvement des sans-terre (MST), de l'Union des Noirs pour l'égalité (Unegro), du Parti de la cause ouvrière, de la confédération des travailleurs de l'agriculture, de la Marche mondiale des femmes, du syndicats des enseignants du second degré, de l'Organisation des entités noirs et d'autres ;

### Argentine :

Secrétaire général de la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA Autonome) ;

Bandera Roja (journal de l'organisation Partido Obrero) demande la libération de Louisa Hanoune.

### Chili :

La Confédération bancaire du Chili.

**Mexique :**

Une lettre adressée à l'ambassadeur d'Algérie contresignée par des dizaines de militants politiques et syndicalistes, demandant à être reçus et exigeant la libération de Louisa Hanoune.

**Pérou :**

Un appel de responsables syndicaux et politiques dont le secrétaire général de la CGTP.

**Guadeloupe :**

L'UGTG et Élie Domota son secrétaire général ;

Secrétaire général de Sud PTT Guadeloupe ;

Secrétaire général de l'Union départementale CGT-FO de Guadeloupe ;

Travayé é Péyizan a adressé une lettre à l'ambassadeur et aux Affaires étrangères d'Algérie.

**Haïti :**

Confédération des travailleurs des secteurs public et privé d'Haïti (CTSP) ;

La Centrale nationale des ouvriers Haïtiens (CNOHA) ;

Le Parti Rasin Kan Pèp La ;

Le Mouvement de liberté, d'égalité des Haïtiens pour la fraternité (Moleghaf).

**Martinique :**

L'Union des syndicats autonomes de Martinique (UNSAM) ;

Un appel contresigné par des responsables de 7 organisations dont le Conseil national des comités populaires, le cercle Frantz Fanon, l'Alliance ouvrière et paysanne, des militants du Parti communiste pour l'indépendance et le socialiste, des avocats.

**République dominicaine :**

Confédération nationale de l'unité syndicale (CNUS).

**Venezuela :**

Un appel de députés constituants, de responsables politiques, d'avocats, de responsables syndicaux demande la libération de Louisa Hanoune ;

Constitution d'un comité de solidarité pour la libération immédiate de Louisa Hanoune avec des députés constituants et des syndicalistes.

**Panama :**

Le secrétaire général du Syndicat unique national des travailleurs de l'industrie de la construction (Suntracs).

**Uruguay :**

Elbio Laxalte Terra, libre penseur et humaniste, membre de l'Association civile 20 septembre.

**Québec**

Le président et le vice-président du Mouvement laïque québécois.

**Etats-Unis**

Un appel de militants politiques et syndicaux.

**D'Afrique****Bénin :**

Le Syndicat national des enseignements primaires publics du Bénin (SNEP B)

**Cameroun :**

Confédération syndicale Entente nationale des travailleurs du Cameroun ;

Le syndicat des enseignants SYNAEPCAM ;

Le syndicat Synester.

**Mali :**

Parti pour la solidarité africaine, pour la démocratie et l'indépendance (SADI) ;  
SNEC-UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali).

**Mauritanie :**

Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES).

**Niger :**

Syndicat national des travailleurs du pétrole du Niger (BEN SYNATRAP) ;  
Union syndicale progressiste des travailleurs (USPT) ;  
Confédération démocratique des travailleurs du Niger (CDTN) ;  
Confédération générale des syndicats libres (CGSL).

**République démocratique du Congo :**

Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC)

**Sénégal :**

Un collectif de 12 centrales syndicales a publié une déclaration commune ;  
Confédération des syndicats autonomes du Sénégal (CSA)  
CNTLS ;  
La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal FC ;  
Union des syndicats démocratiques du Sénégal (USDS) ;  
Le président des jeunes scientifiques du Sénégal ;  
Le secrétaire général adjoint de l'UNSAS ;  
Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du Sénégal (FNTS).

**Côte d'Ivoire :**

L'Union nationale des travailleurs de Côte d'Ivoire (UNATRCI) ;  
La Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (Fesaci) ;  
Le président de la Fédération des syndicats de l'éducation de la Fesaci.

**Guinée :**

L'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG)

**Maroc :**

Comité de rédaction d'Informations ouvrières

**Tunisie :**

La secrétaire générale du Mouvement des libres penseurs de Tunisie ;

Syndicat local enseignant UGTT.

**Île Maurice :**

Mauritius Labour Congress.

**Togo :**

Centrale syndicale Unsit.

Déclaration commune de la Convention démocratique des peuples africains et du Parti démocratique des travailleurs des villes et des campagnes.

**Tchad :**

Syndicat des enseignants du Tchad (SET) ;

Le collectif pour l'alphabétisation, la santé et la formation des Femmes.

**Rwanda :**

Syndicat des travailleurs de l'agriculture.

## **Afrique du Sud :**

Appel de responsables syndicaux, de militants de la Conscience noire, de militants politiques ;  
Le Mouvement de la conscience noire ;  
Le Parti socialiste d'Azanie.

## **Soudan :**

L'Union des femmes soudanaises.

## **D'Asie**

### **Corée :**

Hyunsu Hwang, responsable international de la KTU (fédération des enseignants).

### **Iran :**

Parti communiste d'Iran.

## **D'Europe**

### **Allemagne :**

Jeunesses socialistes du SPD (JUSOS), direction nationale ;  
Direction du Land de Berlin des commissions ouvrières du SPD (AfA) ;  
SPD - Commission ouvrière de Niederrhein ;  
Commission ouvrière du SPD, district de Berlin Charlottenburg-Wilmersdorf ;  
Direction de la Commission ouvrière du SPD à Berlin Tempelhof-Schöneberg ;  
Commission ouvrière du SPD, groupe fonction publique et entreprises de la ville (Francfort) ;  
SPD - Commission ouvrière de Düsseldorf ;  
SPD - Commission ouvrière de Berlin Reinickendorf ;  
Section 76 de Charlottenburg-Wilmersdorf ;  
SPD - union locale Heidelberg Altstadt-Schlierbach ;  
SPD - Union locale Francfort Nordweststadt Süd ;  
AG 60+ SPD sous-secteur de Düsseldorf ;  
Hilde Mattheis, députée au Parlement fédéral, membre de la direction nationale du SPD et présidente du Forum DL 21 (Gauche Démocratique au sein du SPD) ;  
Cansel Kiziltepe, députée SPD au Parlement fédéral ;  
Dr. Clara West, membre de la Chambre des députés de Berlin, présidente adjointe du groupe SPD ;  
Susana dos Santos-Hermann, députée SPD au Parlement régional de Rhénanie du Nord – Westphalie ;  
Andreas Kossiski, député SPD au Parlement régional de Rhénanie du Nord – Westphalie ;

Le congrès du syndicat des enseignants (GEW) de Rhénanie du Nord-Westphalie qui s'est tenu du 23 au 25/05/2019 à Essen, exige la libération immédiate de Louisa Hanoune ;

Direction du syndicat des enseignants (GEW) de Schleswig-Holstein ;

Ver.di, union locale Berlin Centre-Nord ;

Ver.di, union locale Berlin-Nord-ouest ;

Ver.di, secteur de Südholtstein

Dorothea Schäfer, responsable pour le Land, au nom du syndicat des enseignants (GEW) de Rhénanie du Nord-Westphalie ;

Rencontre du réseau de Francfort du travail social du 15/05/2019, à laquelle ont participé des représentants de 12 entreprises et 2 syndicats (Ver.di et GEW) ;

Direction de l'association des écrivains de Berlin ;

Ver.di, direction du secteur 13 de Berlin ;

Groupe de travail FoKuS au sein du secteur 13 ;

Les représentants syndicaux de l'hôpital LVR à Cologne ;

Syndicat des enseignants (GEW), direction du district de Neumünster ;

Les membres du comité directeur de Ver.di du Land de Rhénanie du Nord – Westphalie ;  
Les membres du comité directeur du syndicat Ver.di dans le Land Berlin-Brandebourg.

Un appel très large de syndicalistes, de militants du SPD, de Die Linke, d'élus régionaux et locaux.

#### **France :**

Un appel large de personnalités, PS (Ayraud, ancien Premier ministre et des députés du PS), PCF (Roussel, secrétaire général du PCF et des députés et sénateurs du PCF), FI (Mélenchon et des députés de la FI), Hamon, Besancenot, Chevènement, Martinez, secrétaire général de la CGT, Veyrier, secrétaire général de la CGT-FO, de la FSU (Groison, secrétaire générale de la FSU), et de très nombreux d'instances syndicales y compris d'un certain nombre de fédérations nationales des confédérations syndicales, des démocrates comme Me Henri Leclerc, des universitaires comme Benjamin Stora, qui a recueilli en quelques jours des milliers de signatures. Une conférence de presse s'est tenue à Paris le 22 mai.

#### **Belgique :**

Appel contresigné par des syndicalistes de la FGTB et des universitaires ;  
Cercle de la Libre pensée.

#### **Croatie, Slovénie...**

Une série de personnalités

#### **Moldavie :**

Boboc Vitalie, de Résistance populaire ;  
Andrei Podgourski, VNKPM.

#### **Espagne :**

### **Conférence de presse au Parlement de Catalogne le 6 juin**

Une conférence de presse a été organisée le 6 juin au Parlement de Catalogne en présence des députés Jordi Albert (ERC), Vidal Aragones (Cup), Susanna Segovia (ECP) et Frances de Dalmases (JxCat) – Ferran Pedret (PSC) s'est excusé tout en soutenant les décisions annoncées – et Josep A. Pozo, porte-parole du comité en Espagne pour la libération de Louisa Hanoune.

En particulier, il a été annoncé que des démarches vont être entreprises pour demander à ce qu'une délégation de parlementaires catalans puisse se rendre en Algérie pour rencontrer Louisa Hanoune en prison.

Les députés ont annoncé également qu'ils saisiraient le gouvernement espagnol pour qu'il se prononce en faveur de la libération de la secrétaire générale du PT.

Le porte-parole du comité en Espagne a enfin informé que dans le cadre de la journée internationale du 20 juin, un rassemblement aura lieu devant le consulat d'Algérie de Barcelone avec la participation de parlementaires, de responsables syndicaux, etc.



Conférence de presse, le 6 juin au Parlement catalan pour la libération de Louisa Hanoune

Le groupe parlementaire (députés et sénateurs) d'Esquerra Republicana (ERC) ;  
Vidal Aragones, député au Parlement de Catalogne (Cup) ;

**Jordi Albert i Caballero, député et membre du groupe parlementaire du parlement de Catalogne pour ERC s'est adressé à l'ambassade à Madrid :**

José Ignacio Molina Arroyo et Inmaculada Nieto Castro, députés du Parlement d'Andalousie ;  
Des conseillers municipaux de communes dans les départements de Valence, Castellon, Madrid, Séville ;  
Association Trabajo y Democracia ;  
Europa Laica ;  
Coordination 25 Septembre (Madrid).

Comité de rédaction de *Tribuna socialista* ;  
Groupe des avocats du travail de l'UGT de Valence ;

Commission exécutive des Commission ouvrières (CCOO) ;  
Commission exécutive de l'UGT ;  
**Comité confédéral de l'UGT.**

Secrétaires généraux de l'UGT du Pays basque ;  
Des membres du Conseil confédéral de CCOO ;  
Des membres de la commission exécutive de la fédération de la Santé d'Andalousie ;  
Fédération des services publics du Pays basque ;  
Secrétaire général de l'UGT de Catalogne ;  
Comité exécutif fédéral de la Fédération des services UGT ;  
Comité exécutif du secteur de l'imprimerie de CCOO de Madrid ;  
José Alcazar et Ruben Ranz des 8 d'Airbus poursuivi pour fait de grève au titre de l'article 315-3 du code pénal ;  
Jordi Aragunde, coordinateur général de l'International Dockworkers Council (IDC)  
Sections syndicales et secrétaires généraux de John Deere, Métro de Madrid, Schneider Electric, Corrugados, Peugeot, Plastic Omnim, de la mairie de Sabadell (Catalogne), de la préfecture de Barcelone, des postes de Tarragone, Union locale de Baix Llobregat ;  
Des dizaines de militants UGT, des CCOO et du Stem de l'enseignement ;  
Et des prises de position syndicales de l'UGT et des CCOO dans les régions de Madrid, Andalousie, Pays basque, Valence et Catalogne ;  
Groupe de militants de UGT et CCOO des secteurs de l'industrie, de la Santé et du Bâtiment de Valence et de Castellon ;  
Deux délégations à l'ambassade d'Algérie à Madrid et une délégation au consulat de Barcelone ont été réalisées.

**Grèce :**

Le Président de Penen (syndicat des marins de la flotte commerciale) demande la libération de Louisa Hanoune ;  
Le secrétaire général de l'Union des dockers du port du Pirée ;  
Une syndicaliste de l'enseignement secondaire du syndicat OLME.

#### Portugal :

##### **Le Parlement a voté une demande libération de Louisa Hanoune.**

Vote n°829/XIII/4<sup>a</sup> : « L'Assemblée de la République, réunie en session plénière, manifeste sa grande préoccupation et condamne la détention de Louisa Hanoune, exigeant sa libération immédiate et inconditionnelle. »

Isabel Moreira, députée du PS à l'Assemblée de la République ;  
Pedro Filipe Soares, João Vasconcelos, José Manuel Pureza et José Soeiro députés du Bloc de Gauche à l'Assemblée de la République,  
Antonio Chora, membre de la direction nationale du Bloc de gauche ;

Raquel Varela, historienne ;

Le secrétaire général de l'UGT ;  
Le Syndicat SINDETELCO (poste et télécom) ;  
Le Syndicat des infirmiers SE ;  
Le SINDEQ ;  
Syndicat des dockers (SEAL) ;  
Commission des travailleurs de Groundforce ;  
Collectif des Jeunes travailleurs de Madère ;  
Alexandre Café, responsable du SITE CSRA et élu municipal ;  
Lettre à l'ambassadeur de la commission des travailleurs de l'aéroport de Lisbonne.

#### Turquie

La Confédération syndicale des employés publics (KESK)

#### Roumanie :

L'Association des travailleurs de Roumanie ;  
Le Syndicat national de Tarom (compagnie aérienne nationale) ;  
Fédération syndicale Hermes ;  
Le syndicat Solidarité universitaire ;  
L'association pour l'émancipation des travailleurs (AEM) ;  
Un appel contresigné par un député et des présidents de fédérations syndicales ;  
Un appel signé par des militants politiques et responsables syndicaux.

#### Grande-Bretagne :

Un appel de militants syndicaux et du Labour Party (de Momentum, du Parti communiste, du Parti socialiste du Devon sud, des syndicalistes de Unite, du NEC, de l'Association des Femmes de couleurs, etc.).

#### Suisse :

Jean Ziegler, PSS, sociologue, vice-président du conseil consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ;  
Melik Özden, directeur du CETIM ;  
Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale PS Genève ;  
Manuel Tornare, conseiller national PS Genève ;  
Fabian Molina, conseiller national PS Zurich ;  
Nicolas Rochat Fernandez, conseiller national PS Vaud ;  
Françoise Pitteloud, ancienne conseillère nationale PSV ;

**Eric Voruz, ancien conseiller national PSV ;**

Jean Tschopp, juriste, Unia et député au Grand Conseil Vaud ;  
Jean-Charles Rielle, député PSG ;  
Pierre Eckert, député les Verts GE ;  
Jocelyne Haller, députée Ensemble à gauche Genève ;  
Pablo Cruchon, député Ensemble à gauche Genève ;  
Emmanuel Deonna, conseiller municipal et député suppléant PSG ;  
Christian Zaugg, député Ensemble à Gauche GE ;  
Nicolas Walder, président des Verts-Genève ;  
Jean Burgermeister, député solidaritéS GE ;  
Christian Dandrès, député PS Genève ;  
Nicole Valiquer Grecuccio, députée PS Genève ;  
Carole-Anne Kast, PSG ;  
Anaïs Timofte, vice-présidente du Parti Ouvrier Populaire Vaud ;

Résolution du 80<sup>e</sup> congrès national du syndicat des transports (SEV) et 104 délégués du congrès ont signé l'appel ;

Katharina Prelicz-Huber, présidente nationale du SSP-VPOD ;  
Graziano Pestoni, président de l'Union syndicale du Tessin ;  
Marc Simeth, président du Cartel inter syndical du personnel de l'Etat-Genève ;  
Vania Alleva, vice-présidente d'UNIA ;  
Giorgio Tuti, président du Syndicat des transports (SEV) ;  
Pierre-Yves Maillard, président de l'USS ;  
L'assemblée de délégués de l'Union syndicale suisse (USS) ;  
La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) ;

#### **Italie :**

Eurostop (Potere al popolo).

#### **Serbie :**

Un appel de militants politiques et de responsables syndicaux ;  
Coordinateur de « Femmes en noir ».

#### **Suède :**

Le Socialistiska Partiet ;  
Des responsables du syndicat des professeurs, de la métallurgie et des membres du Parti de gauche.

#### **Pologne :**

Le comité de rédaction du site d'informations en ligne *Strajk* demande la libération immédiate de Louisa Hanoune

#### **Russie, Kazakhstan, Ukraine, Bélarusse, Lettonie et Arménie :**

Un appel commun de militants politiques de ces six pays de l'ex-Union soviétique.

## **Du Moyen-Orient**

#### **Liban :**

Le vice-président de la Fédération nationale du syndicat des ouvriers et des employés ;  
La secrétaire générale et membre du conseil exécutif de la Confédération générale des travailleurs du Liban ;  
Un responsable de la Fédération des syndicats de la construction et du bois ;  
Un responsable du Syndicat des ouvriers de la décoration et de la peinture.

Section libanaise de la Fédération internationale des journalistes ;  
La présidente de l'Union des avocats arabes ;

Une prise de position de militants politiques et syndicaux ;  
Un responsable du Front de la libération des travailleurs ;

Centre régional arabe de la fédération mondiale des Femmes démocrates ;  
La présidente de la Ligue des droits de la femme libanaise ;  
La présidente de la Fédération des comités de femmes travailleuses palestiniennes au Liban ;  
Les Femmes démocrates palestiniennes au Liban ;  
Des responsables du Mouvement mondial des mères - Liban ;  
Un responsable de l'Union nationale des femmes libanaises ;  
Un responsable du Comité national pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ;

**Syrie :**

La Ligue des femmes syriennes.

**Bahreïn :**

L'Association des femmes de Bahreïn.

**Jordanie :**

L'Association des femmes arabes.

**Irak :**

L'Association des femmes irakiennes.

**Palestine :**

Salah Salah au nom du Palestinian national forum ;

Syndicat des travailleurs arabes de Nazareth ;

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) : « *Nous dénonçons et condamnons l'incarcération de la respectée camarade Louisa Hanoune et demandons sa libération immédiate.* »

Ghada Karmi, auteure et universitaire.